

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MONT-SAXONNEX

ARRETE DU MAIRE n°2025-124

Occupation de la place de la mairie pour l'animation de Noël - Ecole

LE MAIRE DE MONT-SAXONNEX

Vu l'article L.2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant l'organisation d'une animation de Noël, par l'école primaire Roger Guillermin le samedi 20 décembre 2025, sur la place de la mairie.

Considérant que l'occupation du domaine public doit faire l'objet d'une habilitation de la personne publique au titre d'une permission de voirie ou de stationnement,

Considérant qu'il convient de réglementer l'occupation du domaine public et privé le samedi 20 décembre 2025 de 15h00 à 23h00, sur l'ensemble de la place de la mairie, pour l'installation d'une animation de Noël.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 – L'école primaire Roger Guillermin est autorisée à disposer des tables et des chaises sur la place de la mairie **le samedi 20 décembre 2025 de 15h00 à 23h00**.

ARTICLE 2 – La circulation et le stationnement des véhicules sera interdit place de la mairie **le samedi 20 décembre 2025 de 15h00 à 23h00**.

ARTICLE 3 – Les parkings du cimetière (parcelle AC 378) et du terrain de foot (parcelle AC 144-640) seront disponibles à la place du parking utilisé habituellement par les riverains et des visiteurs (Voir plan annexe n°1).

ARTICLE 4 – La signalisation sera mise en place, entretenue et déposée par les soins des services techniques.

ARTICLE 5 – Toute contravention au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 – Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de MONT-SAXONNEX

ARTICLE 7 – Mme la secrétaire de mairie, M. le responsable des services techniques sont chargées, en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de la Gendarmerie de Marignier ;
- Monsieur le Chef du centre de secours de Cluses ;

Fait à Mont-Saxonnex, le 15 décembre 2025



Frédéric CAUL-FUTY

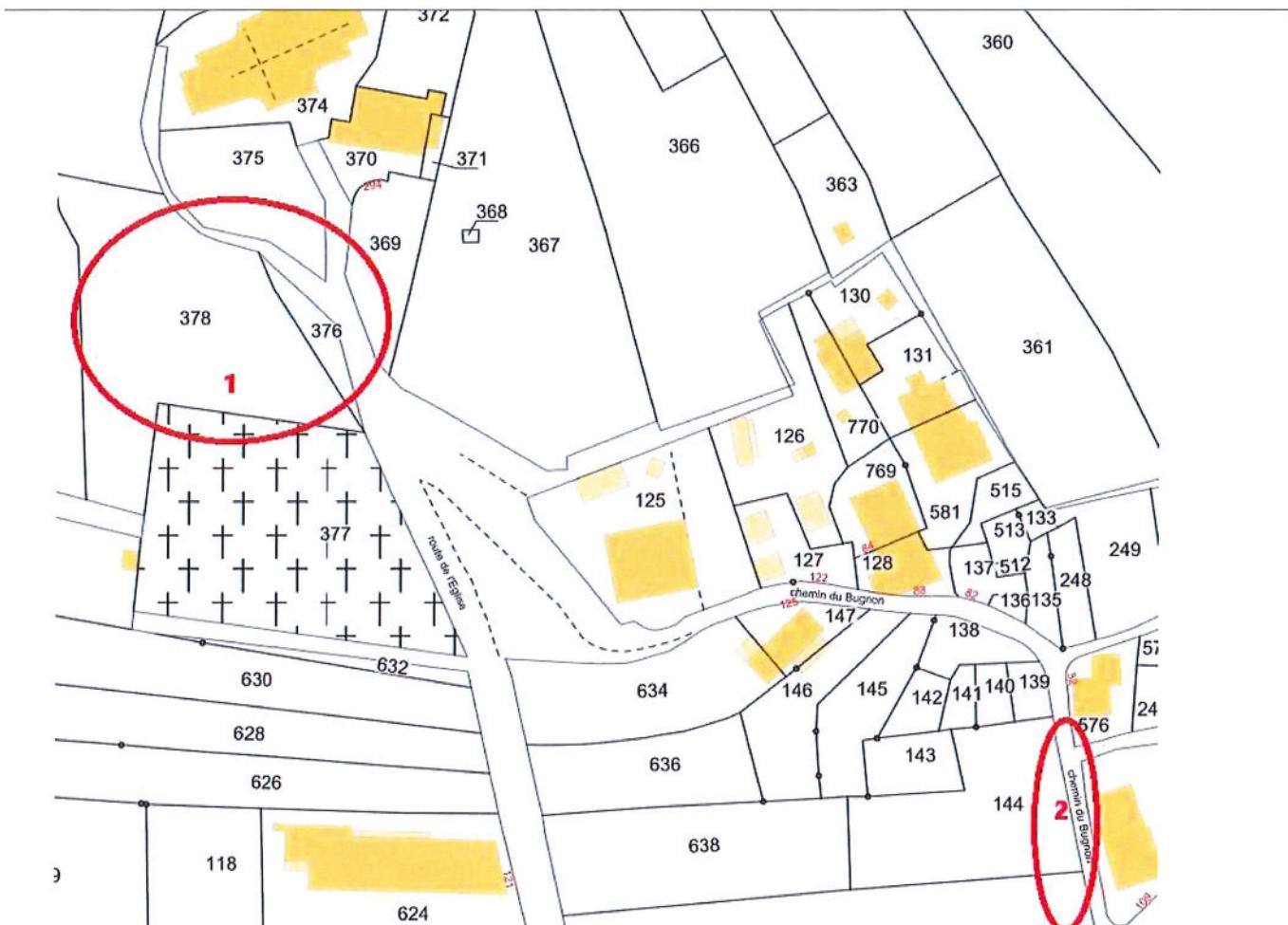
Maire de Mont-Saxonnex

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MONT-SAXONNEX

ARRETE DU MAIRE n°2025-124

Occupation de la place de la mairie pour l'animation de Noël - Ecole

Annexe n°1



1 : Parking du cimetière

2 : Parking du terrain de foot

Fait à Mont-Saxonnex, le 15 décembre 2025

Frédéric CAUL-FUTY

Maire de Mont-Saxonnex

